



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

mardi le 4 décembre 2018

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères VICKY DUBEAU, KATHLEEN GAUTHIER, CARLEN LAFLEUR, DESIREE TREMBLAY et Messieurs les Conseillers IVAN LEBLANC, ROBIN ZACHARIAS tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

204-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse Mme Kim Cartier-Villeneuve:
2. Siege #1 Mme Carlen Lafleur:
3. Siege #2 Mme Desiree Tremblay: YES
4. Siege #3 Mme Kathleen Gauthier:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau: YES
6. Siege #5 M Ivan Leblanc: YES
7. Siege #6 M Robin Zacharias: YES

Directrice Générale Andrea Lafleur :

205-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 6 novembre 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

206-12-2018

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le procès-verbal de la réunion extra ordinaire du conseil le 20 novembre 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

207-12-2018

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale crée l'obligation pour toutes les municipalités locales et les MRC d'adopter un Code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de celles-ci en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés;

ATTENDU QU'UNE avis de motion était donné le 6 novembre 2018 à une séance régulière du conseil et que le projet de règlement était présenté;

ATTENDU QU'UNE avis public était fait le 27 novembre 2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE**

QUE la municipalité d'Otter Lake adopte le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité d'Otter Lake règlement numéro 03-11-2018. (Annexe A)

Adopté

208-12-2018

SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- VOLET 1

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4500 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 6000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 1500 \$;
Que la municipalité autorise Andrea Lafleur, Directrice générale, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adopté

209-12-2018

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la municipalité d'Otter Lake approuve une dépense de 2,000.00 \$ pour la fête annuelle de Noël 2018.

Adopté

210-12-2018

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ**

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise l'achat de 4 pneus pour le camion Ford F150 de Remorque Lalonde. Le cout est 828.32 \$ incluant taxe installer et balancer.

Adopté

211-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise l'achat de 4 pneus pour le camion Toyota Tacoma de Remorque Lalonde. Le cout est 816.83 \$ incluant taxe installer et balancer.

Adopté

212-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise la mairesse, Kim Cartier-Villeneuve, de signer le protocole d'entente avec Les Maisons des jeunes du Pontiac pour l'utilisation de notre bâtiment à la patinoire au centre récréatif pour réaliser un projet d'animation pour jeunes dans la municipalité d'Otter Lake. La municipalité sera responsable pour aucun cout sauf que les couts reliés au bâtiment.

Adopté

213-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake fait un don de 100.00\$ pour le repas de Noel annuel de l'École Ste-Marie et fournisse la salle récréative gratuitement.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

214-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Andrea Lafleur, Directrice générale, de contacter les affaires municipales pour leur demander de nous rencontrer pour donner une formation au élus et les employés pour mieux comprendre leur rôle dans l'organisation.

Adopté

215-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake met un message de Noël sur la radio CHIP et la radio Valley Heritage dans le mois de décembre. Le coût est de 175,00 \$ plus taxes pour Chip FM et de 150,00 \$ plus taxes pour Valley Heritage.

Adopté

216-12-2018

Sous volet: Programme d'aide a la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration
Numéro de dossier : 00027099-1-84055(07)

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide a la voirie locale (PAV) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dument rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de IVAN LEBLANC, appuyé par KATHLEEN GAUTHIER, il est unanimement résolu et adopte que le conseil de la municipalité d'Otter Lake approuve les dépenses d'un montant de 41,652.22 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnes sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministre des Transports du Québec.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Adopté

Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Siege #1 Mme Carlen Lafleur:

Siège #2 Mme Desiree Tremblay: Succès avec cérémonie d'éclairage des arbres

Fête du jour le l'an au centre récréatif

Club d'Age d'Or diner de Noël le 15 décembre

Siège #3 Mme Kathleen Gauthier:

Siège #4 Mme Vicky Dubeau: Réunion avec la municipalité de Thorne / Dépt. d'incendie

Siège #5 M Ivan Leblanc: Recyclage /compostage

Promouvoir recyclage et compostage

Siège #6 M Robin Zacharias: Rapport financière loi 122

Conférence 13 Ways to Kill your Community

Rapport financier déposé conformément avec la loi 122

217-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise la mairesse, Kim Cartier-Villeneuve, de signer l'entente avec l'MRC Pontiac pour l'intervention des membres de notre service de sécurité

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

incendie pour les interventions de sauvetage hors route, désincarcération et premiers répondant dans le Territoire Non-Organisé (TNO) du Lac Nilgault.

Adopté

218-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise la Directrice générale, Andrea Lafleur, d'enregistrer le conseil et les employés intéressés pour la conférence 13 Ways to kill your community tenue le 30 janvier 2019 au centre récréatif de Campbell's Bay. Le coût pour chaque personne est 30,00 \$.

Adopté

Information aux membres du Conseil

Rapport de l'inspecteur en bâtiment

Rapport du maire

Entente avec l'MRC pour le TNO

Adoption du budget à l'MRC

Subvention FDT, MRC Pontiac 200,000 \$

Bourse à la graduation 2018 à Fort-Coulonge – Abigail Beaudoin

Congrès FQM 2019 à Québec le 26-28 septembre

Tourisme Outaouais et Pontiac

Rapport du chef pompier

Rapport du contremaître de route

Rapport Parc Leslie

Correspondance / Correspondence

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| 1. Charles Gallant | Inspection MRC |
| 2. Pontiac High | Merci |
| 3. Steve Carrière | Brûlages de camp illégal |
| 4. Abby Lavigne | Bourse 2018 |
| 5. SADC | Présentation |
| 6. Otter Lake RA | Merci |
| 7. Alain Goulet | Piste ski-doo |
| 8. Doug Zacharias | Camion de bois |
-

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

219-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 96,302.99 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 4ieme jour de décembre 2018.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	96,302.99 \$
Factures prépayées:	3,503.58 \$
Salaires élus et employés:	34,333.58 \$
Totale:	134,140.15 \$

Période de questions 30 minutes

220-12-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 20H50.

Adopté

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale